

P

PREMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 50 salariés ou plus AU PREMIER TRIMESTRE 1996

Résultats provisoires

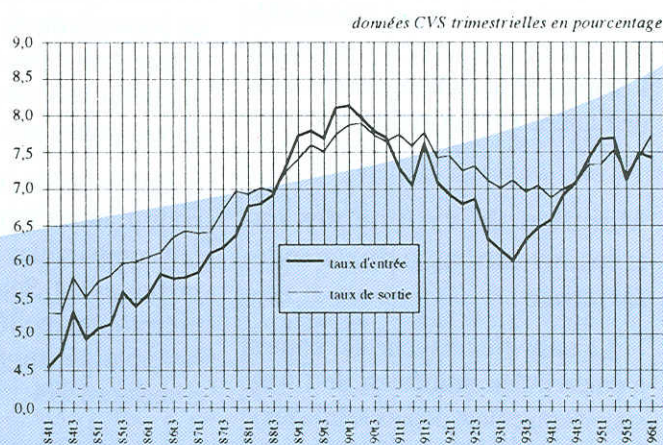
Les établissements de 50 salariés ou plus du secteur privé non agricole diminuent leurs effectifs au premier trimestre 1996. Les taux de recrutement reculent très légèrement par rapport au trimestre précédent. Mais la baisse du volume d'emploi résulte principalement d'une hausse importante des sorties pour fins de contrat à durée déterminée. L'évolution demeure défavorable dans le secteur de la construction. Transports, commerces, services équilibrent entrées et sorties de salariés. Les grands établissements industriels ralentissent leurs embauches sur contrat à durée déterminée, mais accélèrent quelque peu le rythme de leurs embauches sur contrat à durée indéterminée.

Diminution des effectifs dans les établissements de 50 salariés ou plus, du fait d'une augmentation des sorties

Au premier trimestre 1996, le taux moyen d'entrée (1) dans les établissements de 50 salariés ou plus est, en données corrigées des variations saisonnières, de 7,4 % contre 7,5 % au trimestre précédent. La hausse des taux de sortie se poursuit : 7,7 % au premier trimestre 1996 contre 7,4 % au quatrième trimestre 1995.

(1) - Le taux d'entrée (resp. taux de sortie) est le rapport entre le nombre d'entrées (resp. de sorties) observées durant le trimestre et l'effectif salarié total de début de trimestre.

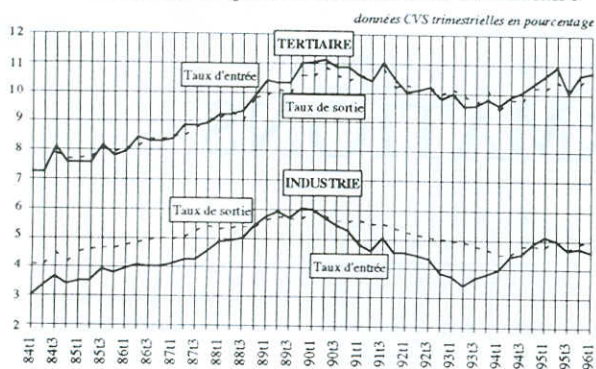
Mouvements de main-d'oeuvre
dans les établissements de 50 salariés ou plus



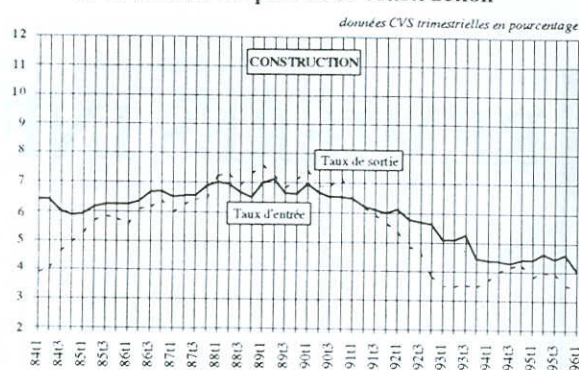
Champ : secteur privé non agricole.
Source : DMMO (DARES, INSEE).



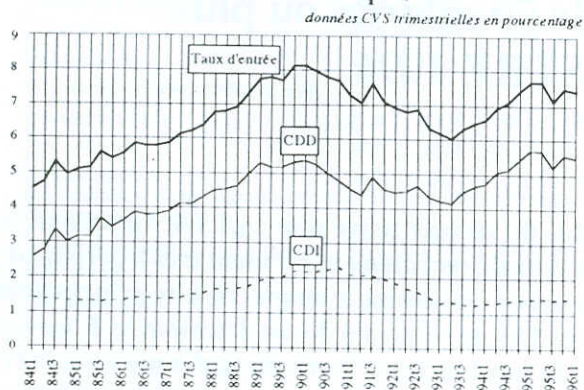
Mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus de l'industrie et du tertiaire



Mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus de la construction

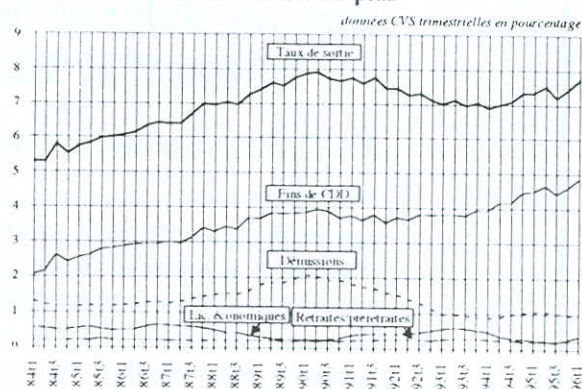


Taux d'entrée pour l'ensemble des établissements de 50 salariés ou plus



Champ : secteur privé non agricole.
Source : DMMO (DARES, INSEE).

Taux de sortie pour l'ensemble des établissements de 50 salariés ou plus



Le solde des entrées/sorties fait donc apparaître une diminution des effectifs des établissements de 50 salariés ou plus (- 0,3 %). A titre de comparaison, pour l'ensemble des établissements (2), le niveau de l'emploi reste inchangé entre la fin de l'année 1995 et la fin mars 1996.

Maintien du rythme des entrées sur contrat à durée indéterminée

Le taux d'embauche sur contrat à durée indéterminée est de 1,4 %, sans changement depuis le troisième trimestre 1994. Dans l'industrie, les entrées sur contrat à durée indéterminée sont sensiblement plus nombreuses qu'en 1994.

Le volume d'embauches sur contrat à durée déterminée reste globalement comparable à celui du quatrième trimestre 1995 malgré un léger recul dans l'industrie et dans la construction. Ce type de recrute-

ment continue à s'opérer à un rythme élevé dans le tertiaire.

Au cours du premier trimestre 1996, le rythme des sorties pour fins de contrat à durée déterminée s'accroît dans l'ensemble des secteurs et atteint son niveau le plus élevé depuis douze ans.

En revanche, les taux de sortie pour d'autres motifs restent tout à fait comparables à ceux du trimestre précédent. Seules les retraites et préretraites confirment la légère progression amorcée au quatrième trimestre 1994.

Dégradation accentuée dans la construction

L'évolution de l'emploi continue à se dégrader dans les établissements de 50 salariés ou plus du secteur de la construction, qui perdent 1,2 % de leurs effectifs au premier trimestre 1996. Les recrutements diminuent et les sorties augmentent

légèrement, quel qu'en soit le motif.

Les grands établissements industriels perdent des emplois début 1996, pour le second trimestre consécutif, du fait d'une augmentation des sorties pour fins de contrat à durée déterminée. Par contre, ils augmentent légèrement leurs taux d'embauches sur contrat à durée indéterminée.

Les établissements de 50 salariés ou plus des secteurs des transports, commerces, services stabilisent leurs effectifs après une augmentation de 0,4 % au trimestre précédent. Leurs taux de recrutement restent inchangés, mais les sorties pour fins de contrat à durée déterminée représentent 7,1% de leurs salariés, contre 6,9 % au quatrième trimestre 1995.

Catherine JAULENT (DARES).

(2) - Secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Note méthodologique

Chaque mois, les établissements occupant au moins 50 salariés adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent.

Relèvent de cette déclaration mensuelle des mouvements de main-d'oeuvre (DMMO) les établissements de 50 salariés ou plus appartenant au secteur privé non agricole. Sont en particulier exclus les administrations, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense Nationale et les établissements de travail temporaire. Par ailleurs, les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans les mouvements de main-d'oeuvre. En termes d'activité économique, le champ couvert est voisin de celui de l'UNEDIC : compte tenu du seuil de taille, il représente un peu moins de la moitié des 13 500 000 salariés correspondants. Etant donné le degré de concentration des secteurs, cette représentativité est meilleure dans l'industrie que dans la construction et les transports, commerces, services.

Pour des raisons de rapidité dans la mise à disposition de l'information, la présente exploitation a été réalisée sur 18 régions dont l'Ile-de-France.

Depuis 1994, les résultats sont élaborés à partir de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF), qui n'introduit pas de rupture avec les résultats dans l'ancienne nomenclature NAP si l'on se limite au regroupement en grands secteurs.

MOUVEMENTS D'ENTRÉES SELON LA NATURE DU CONTRAT ET MOUVEMENTS DE SORTIES SELON LES PRINCIPAUX MOTIFS DANS LES ETABLISSEMENTS, DE 50 SALARIES OU PLUS

Taux pour 100 salariés présents en début de trimestre

Données CVS

	1993				1994				1995				1996
	Trimestre				Trimestre				Trimestre				Trim.
	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}
Ensemble des entrées	6,2	6,0	6,3	6,5	6,6	6,9	7,1	7,4	7,7	7,7	7,1	7,5	7,4
Industrie	3,7	3,4	3,7	3,8	4,0	4,4	4,5	4,9	5,1	5,0	4,7	4,7	4,6
Construction	3,5	3,5	3,5	3,5	3,6	4,0	4,2	4,3	3,8	4,0	4,0	3,6	3,4
Transports, commerces, services	10,0	9,6	9,5	9,8	9,6	9,9	10,1	10,4	10,6	10,9	10,0	10,6	10,7
dont :													
Contrats à durée déterminée	4,2	4,2	4,5	4,7	4,7	5,0	5,1	5,4	5,7	5,7	5,2	5,5	5,5
Industrie	2,4	2,4	2,6	2,8	2,9	3,4	3,3	3,7	3,9	3,7	3,4	3,5	3,4
Construction	1,7	1,8	2,0	1,9	1,9	2,2	2,2	2,4	2,0	2,2	2,0	1,9	1,8
Transports, commerces, services	7,1	6,7	6,9	7,1	6,9	7,2	7,3	7,5	7,9	8,2	7,4	8,0	8,0
Contrats à durée indéterminée	1,3	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Industrie	0,7	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8	0,9
Construction	1,2	1,2	1,1	1,2	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3	1,3	1,3	1,2
Transports, commerces, services	2,2	2,2	2,0	1,9	2,0	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Ensemble des sorties	7,0	7,1	7,0	7,0	6,9	7,0	7,1	7,3	7,3	7,5	7,2	7,4	7,7
Industrie	4,9	5,0	4,8	4,7	4,5	4,5	4,8	4,8	4,8	5,0	4,7	4,9	5,0
Construction	5,1	5,1	5,2	4,4	4,4	4,4	4,3	4,4	4,4	4,6	4,5	4,6	5,0
Transports, commerces, services	10,1	9,9	9,6	10,2	9,5	9,8	9,8	10,2	10,2	10,4	10,1	10,4	10,7
dont :													
Fins de contrat à durée déterm.	3,8	3,8	3,8	4,0	4,0	4,2	4,2	4,5	4,5	4,7	4,4	4,6	4,9
Industrie	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2	2,3	2,6	2,8	2,8	2,9	2,8	2,8	3,0
Construction	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3	1,4	1,5
Transports, commerces, services	6,3	6,0	5,9	6,4	5,9	6,3	6,2	6,6	6,5	6,8	6,5	6,9	7,1
Démissions	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0
Industrie	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Construction	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8	0,9
Transports, commerces, services	1,7	1,7	1,6	1,5	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6	1,7	1,6	1,4	1,5
Licenciements économiques	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Industrie	0,7	0,9	0,8	0,8	0,7	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Construction	1,0	1,0	0,9	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5
Transports, commerces, services	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2
Autres licenciements	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Industrie	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Construction	0,8	0,8	0,8	0,7	0,6	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7
Transports, commerces, services	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4
Retraites/prétraites	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,4
Industrie	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,4
Construction	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,5
Transports, commerces, services	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3

P : provisoire

Source : DMMO, DARES - INSEE.

**MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE
DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE 50 SALAIRES OU PLUS
STRUCTURE PAR ÂGE DES ENTRANTS ET DES SORTANTS**

Données brutes

En pourcentage

	1993 Trimestre				1994 Trimestre				1995 Trimestre				1996 Trim.
	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}
Ensemble des entrées													<i>P</i>
moins de 25 ans	31,1	41,3	60,4	43,9	31,3	41,4	59,8	44,3	31,7	42,2	59,1	44,2	31,1
25 à 49 ans	62,5	54,2	36,3	52,0	62,9	54,3	37,1	51,7	62,7	53,6	37,9	51,9	63,3
50 ans ou plus	6,4	4,5	3,3	4,1	5,8	4,3	3,1	4,0	5,6	4,2	3,0	3,9	5,6
dont :													
Contrats à durée déterminée													
moins de 25 ans	40,1	48,2	67,7	50,0	38,7	47,4	66,6	50,1	38,5	48,5	65,7	49,7	37,7
25 à 49 ans	55,9	48,3	29,9	46,7	57,4	49,2	31,1	46,8	57,6	48,2	32,0	47,2	58,2
50 ans ou plus	4,0	3,5	2,4	3,3	3,9	3,4	2,3	3,1	3,9	3,3	2,3	3,1	4,1
Contrats à durée indéterminée													
moins de 25 ans	23,8	28,4	32,8	34,5	22,7	27,1	32,7	33,9	22,9	25,7	30,8	33,8	21,9
25 à 49 ans	69,5	66,4	62,1	61,2	70,6	67,5	62,8	61,8	70,9	69,2	64,4	62,2	71,9
50 ans ou plus	6,7	5,2	5,1	4,3	6,7	5,4	4,5	4,3	6,2	5,1	4,8	4,0	6,2
Ensemble des sorties													
moins de 25 ans	25,6	27,0	54,4	33,1	25,1	28,4	55,9	35,3	27,3	30,5	56,8	34,5	26,6
25 à 49 ans	59,1	58,5	37,2	53,2	59,7	58,1	36,8	53,6	60,0	58,2	37,0	54,0	58,7
50 ans ou plus	15,3	14,5	8,4	13,7	15,2	13,5	7,3	11,1	12,7	11,3	6,2	11,5	14,7
dont :													
Fins de contrat à durée déterm.													
moins de 25 ans	41,1	40,3	69,2	46,9	38,9	39,6	68,5	46,7	39,4	41,2	67,8	45,3	38,6
25 à 49 ans	54,6	55,1	28,5	49,1	56,5	55,8	29,3	49,5	56,1	54,4	30,0	50,7	56,7
50 ans ou plus	4,3	4,6	2,3	4,0	4,6	4,6	2,2	3,8	4,5	4,4	2,2	4,0	4,7
Licenciements économiques													
moins de 25 ans	5,1	5,2	4,9	5,1	4,0	3,7	3,5	3,9	3,2	3,5	3,7	4,0	3,1
25 à 49 ans	65,0	65,2	63,5	61,5	61,4	57,8	57,2	59,5	63,1	67,4	61,7	61,5	66,7
50 ans ou plus	29,9	29,6	31,6	33,4	34,6	38,5	39,3	36,6	33,7	29,1	34,6	34,5	30,2
Autres licenciements													
moins de 25 ans	11,5	12,5	13,7	13,2	10,0	10,8	12,6	11,9	9,2	9,7	12,6	11,6	8,4
25 à 49 ans	65,8	65,9	64,1	63,3	67,6	66,5	66,2	64,2	67,1	67,2	65,1	64,8	67,6
50 ans ou plus	22,7	21,6	22,2	23,5	22,4	22,7	21,2	23,9	23,7	23,1	22,3	23,6	24,0
Démissions													
moins de 25 ans	23,8	27,4	36,9	29,5	23,2	26,9	35,5	29,1	23,2	26,2	36,0	28,6	22,1
25 à 49 ans	69,8	67,1	58,4	64,8	70,5	67,9	60,1	65,7	71,2	68,5	60,1	66,4	71,7
50 ans ou plus	6,4	5,5	4,7	5,7	6,3	5,2	4,4	5,2	5,6	5,3	3,9	5,0	6,2

Durée moyenne des contrats à durée déterminée ayant donné lieu à une sortie de l'établissement dans le trimestre

Données brutes

En nombre de mois

	1993 Trimestre				1994 Trimestre				1995 Trimestre				1996 Trim.
	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}
													<i>P</i>
Industrie	3,9	3,5	2,4	3,3	3,4	3,1	2,4	3,4	3,4	3,1	2,8	4,1	4,0
Construction	5,6	4,9	2,7	5,5	5,4	4,9	2,7	5,3	5,2	5,2	3,1	5,9	5,9
Transports, commerces, services	2,1	2,2	2,1	2,4	2,3	2,3	2,0	2,5	2,2	2,1	2,2	2,5	2,3
Ensemble	2,6	2,5	2,2	2,7	2,5	2,5	2,2	2,8	2,5	2,3	2,4	3,0	2,7

P : provisoire

Source : DMMO, DARES - INSEE.

PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES sont éditées par le Ministère du travail et des affaires sociales, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.22.60. Télécopie 01.44.38.24.43. Directeur de la publication : Claude Seibel.

Secrétariat de rédaction : Jean-Yves Rognant et Catherine Demaison. Maquettistes : Daniel Lepasant et Guy Barbut. Conception graphique : Ministère du travail et des affaires sociales. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : la documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers cedex. Tél. : 01.48.39.56.00. Télécopie : 01.48.39.56.01 - PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES : 1 an (52 n°) : 650 F - Europe : 730 F - Autres pays : 970 F. Publicité : Ministère du travail et des affaires sociales. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD.